

Service de garde :	Educatrice :	Enfant :				
<h1>QUESTIONS ET RÉPONSES SUR COVID-19</h1>		Semaine :				
		LUN	MAR	MER	JEU	VEN
<p>Q : Est-ce que l'enfant a reçu un diagnostic de la COVID-19 ou a été en contact dans les sept derniers jours avec une personne atteinte de COVID-19?</p> <p>R : Si oui, l'enfant ne doit pas être admis au service de garde. Recommander au parent de contacter la direction de santé publique de sa région pour obtenir des directives quant à la date de retour possible de l'enfant au service de garde.</p>						
<p>Q : Est-ce que l'enfant présente des symptômes ? Si oui, a-t-il été isolé pendant 24 heures ?</p> <p>R : Rappeler au parent qu'il doit isoler l'enfant pendant 24 heures dès l'apparition d'un symptôme et consulter l'outil d'évaluation des symptômes de la COVID-19 en ligne disponible sur le site Québec.ca ou d'appeler le 1 877 644-4545 pour évaluer la pertinence de passer un test de la COVID-19 et savoir si l'enfant peut retourner au service de garde.</p>						
<p>Q : Avez-vous administré un antipyrétique ce matin? (ex. : Tylenol, Advil)</p> <p>R : Si oui, l'enfant ne doit pas être admis au service de garde, parce que cela sous-entend la présence d'un symptôme.</p>						
<p>Q : Est-ce que l'enfant est en attente d'un résultat de test de la COVID-19?</p> <p>R : Si oui, l'enfant ne doit pas être admis au service de garde.</p>						
<p>Q : Est-ce qu'un parent de l'enfant ou une personne au domicile a reçu un diagnostic de COVID-19?</p> <p>R : Si oui et que cette personne peut être complètement isolée sans aucun contact avec l'enfant, ce dernier peut être admis 14 jours suivant son dernier contact avec cette personne.</p> <p>Considérant qu'une personne atteinte doit s'isoler pendant 10 jours, si cette personne ne peut s'isoler, l'enfant devra être isolé pendant 14 jours à partir de la 10^e journée de l'isolement de la personne atteinte (donc total de l'isolement = 24 jours).</p>						
<p>Q : Est-ce qu'un parent de l'enfant ou une personne au domicile est en attente d'un résultat à un test de la COVID-19?</p> <p>R : Si l'enfant vit avec une personne symptomatique en attente de résultat, l'enfant doit être exclu du SDG tant que la personne n'aura pas reçu un résultat négatif.</p>						
<p>Q : Est-ce que l'enfant ou un membre de la famille avec qui il réside a voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours?</p> <p>R : Si l'enfant a voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours, il ne doit pas être admis au service de garde. Si l'enfant n'a pas voyagé à l'extérieur du Canada, mais qu'une personne avec qui il réside l'a fait, il peut être admis au service de garde, à condition qu'il n'ait pas reçu de consigne d'isolement et que ni lui ni le voyageur n'ait de symptômes.</p>						
<p>Signature / Initiales du parent</p>						

Daycare:	Educator:		Child:			
<h1>COVID-19 QUESTIONS AND ANSWERS</h1>		Week:				
		MON	TUES	WED	THURS	FRI
<p>Q: Has the child received a positive COVID-19 test result, or been in contact in the last seven days with someone who has COVID-19?</p> <p>A: If so, the child should NOT attend daycare. Recommend that the parent contact their local Santé Publique for instructions on when the child may return to the daycare centre.</p>						
<p>Q: Does the child have any symptoms? If so, has he or she been isolated for 24 hours?</p> <p>A: Remind the parent to isolate the child for 24 hours as soon as a symptom appears. They should use the COVID-19 symptom assessment tool available online at Québec.ca or call 1-877-644-4545, to find out whether the child should take a COVID-19 test, and if the child can return to daycare.</p>						
<p>Q: Did you give an antipyretic (anti-fever medication) this morning? (example: Tylenol, Advil)</p> <p>A: If yes, the child should NOT attend the daycare, because using an anti-fever medication suggests that there is a symptom (fever).</p>						
<p>Q: Is the child waiting for a COVID-19 test result?</p> <p>A: If so, the child should NOT attend daycare.</p>						
<p>Q: Has a parent of the child or a person in the home received a positive COVID-19 test result?</p> <p>A: If yes, and that person with COVID-19 can be completely isolated without any contact with the child, the child can return to daycare 14 days after the last contact with that person. However, if a person with COVID-19 must be isolated for 10 days, and the child cannot be isolated from this person, the child must isolate for an additional 14 days, starting from the 10th day of the person with COVID-19 isolation period (therefore a total isolation of 24 days).</p>						
<p>Q: Is the parent of a child or a person in the home waiting for a COVID-19 test result?</p> <p>A: If the child lives with someone that has COVID-19 symptoms and is waiting for a test result, the child should NOT attend daycare.</p>						
<p>Q: Has the child or a family member with whom he or she lives with travelled outside of Canada in the last 14 days?</p> <p>A: If the child has travelled outside of Canada in the last 14 days, he or she should NOT attend daycare. If the child did not travel outside Canada in the last 14 days, but a someone who lives with the child did travel outside Canada, the child may attend daycare, IF the child has not been told to stay in isolation, AND the child and the traveller have no symptoms.</p>						
<p>Signature / Initials of parent</p>						